**COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL DU 15 JUIN 2021**

Début de séance : 20h00

**Présents :** PAUL Annie ; MARQUIS David, CECILIOT Mauro, IVASINTA Jérôme, PUYMEGE Robert, PIRES Henri, NOEL Robert, DELACOUR Marie, MILLET Romain, ANTUNEZ Kevin DESOTEUX Catherine

***1/ Désignation du secrétaire de séance.***

ANTUNEZ Kevin est désigné.

***2/ Reversement de la taxe communale sur les consommations finales d’électricité, perçue par SDE 54***

Comme la loi l’exige maintenant pour toutes les communes cette taxe est perçue par le SDE qui nous en reverse pour le moment une grande partie

Lors du comité du SDE54 du 17 mai 2021, il a été décidé de reverser 97% de cette taxe aux communes pour la période 2021-2027.

Pour que notre commune puisse percevoir cette rétrocession, il convient que le conseil délibère.

Le conseil municipal à l’unanimité approuve le reversement de la Taxe sur les Consommations Finales d’électricité perçue par le SDE54.

***3/Approbation de la nouvelle répartition du capital social de SPL-Xdemat***

La Société Publique Locale-Xdemat fournit à ses actionnaires des prestations liées à la dématérialisation

Des entrées et sorties d’actionnaires ont modifié la répartition du capital il est donc proposé au conseil municipal d’approuver la nouvelle répartition du capital social, et de donner pouvoir au représentant de la SPL-XDEMAT pour voter cette nouvelle répartition.

Le conseil municipal approuve et donne pouvoir à l’unanimité.

***4/ Convention concernant la salle polyvalente***

Madame Hélène Maxant de Saizerais, de l’association des Saizerillons – travaux de couture- souhaiterais disposer de notre salle polyvalente les mardis après-midi pour y réunir ses 15 adhérents, et pourrait inclure 5 habitants de Villers éventuellement.

Le conseil municipal décide à l’unanimité de signer une convention annuelle au tarif de 15€/séance soit 780€/an.

***5/ Ligne de trésorerie du Crédit Agricole***

Le Crédit Agricole nous a accordé une ligne de trésorerie de 100 000€ sur 1 an afin de préfinancer en partie la subvention DETR – échéance 15/7/2021

Compte tenu des délais de recouvrement de ladite subvention, il est opportun de demander la prorogation de 1 an de cette ligne de trésorerie ; Demande approuvée à l’unanimité.

***6/ Organisation des élections des 20 et 27 juin 2021***

Planning de tenue de scrutin à construire en fonction des impératifs des uns et des autres

***7/ Questions diverses***

* **La fibre** : la phase commerciale commencera officiellement le 18 juin 2021 pour une durée de

3 mois, pendant lesquels les opérateurs feront des offres de contrat.

L’installation est facturée à la com/com, sauf contraintes particulières chez le client – voir note distribuée à chaque foyer de la commune-

* **La couverture mobile** : par décision ministérielle, une Antenne doit être installée au plus tard pour avril 2023. C’est FREE qui est chargé de l’opération pour le compte des 4 opérateurs – FREE, Orange, Bouygues, SFR-

Une recherche de site est en cours.

* **Le transformateur EDF de la rue des Soeurs Bonnaventure**

Enedis a décidé d’installer un nouveau transformateur, à la place de l’ancien

Cette opération a déjà occasionné environ 10h sur 1 journée ½, de coupure de courant pour la majorité du village.

Un problème de transporteur vient d’obliger les entreprises à envisager une nouvelle journée de travaux et donc environ 7h de coupure d’électricité.

Compte tenu de la gêne que cela représente pour les personnes en télétravail, les foyers…. Il a été décidé de reprendre ces travaux en septembre, en espérant que les conditions sanitaires le permettront… et que les camions seront réparés !

* **La Com/Com et les Déchets**
* Lors de la commission du 3/6/2021 il a été rappelé que la propreté au niveau des PAV (zones d’apports volontaires) était à la charge de la com/com, et la propreté urbaine à la charge des communes
* Les déchets sauvages peuvent être enlevés par SNI, sous couvert et à la charge de la com/com
* Les RV en déchetteries sont pérennisés. Si certains ont des difficultés avec internet, téléphoner à la com/com qui leur donnera le RV
* Officiellement à partir du 1/7/21, on pourra apporter dans la déchetterie désignée…/les pneus ; a priori le service fonctionne déjà. Mais il faut appeler pour connaître cette déchetterie
* **Transfert de la Compétence Eau et assainissement en 2026**

La com/com a missionné un bureau d’études pour évaluer l’existant et les besoins

* **L’Eau Potable :** Bonne qualité de l’eau distribuée
* **Gendarmerie de Liverdun** : une nouvelle organisation se met en place avec la promotion et la mutation de M. Germain à Toul
* **Association le Toulois Nord Familial** : Assemblée générale le 1er juillet à 18h à Menil la Toul
* **ONF** : Projets de travaux

***L’ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h30***